

FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

ÉDITO 

SOMMAIRE 

LES AMBROISIES SOUS LE FEU DE LA RAMPE



Ce flash sanitaire revêt un caractère spécial. Consacré aux ambroisies pour une grande part, il se veut le relais des 10 ans de l'Observatoire des ambroisies.

Quand une intuition devient concrète et se révèle utile, perdurant dans le temps par ses apports, ses initiatives, son rôle moteur dans un combat, quel qu'il soit, il est important de fêter certaines étapes de la vie d'une « institution ». D'autant plus quand celle-ci, ayant fait ses preuves, pourrait se voir confier d'autres problématiques de santé publique.

Un colloque pour souligner 10 ans d'existence est un bel évènement. Il ne se déroulera pas en présentiel, des personnes le regretteront, d'autres se réjouiront car elles pourront y participer. Alors, faisons en sorte que ce moment d'échanges et d'informations en visioconférence soit une réussite par une plus grande participation.

Pour cela, découvrez le programme page suivante et inscrivez-vous bien vite.

En poursuivant la lecture de ce flash, vous constaterez que l'évocation de la problématique des ambroisies n'est pas un vain mot. Une espèce d'ambrosie a envahi notre pays, d'autres sont prêtes à lui emboîter le pas.

La gestion d'une telle invasion n'est pas facile. C'est pour cela qu'il faut réagir par la prévention, toujours moins coûteuse en temps et en conséquences sanitaires, que d'être obligés de lutter parce que nous n'avons pas su réagir rapidement.



Jeune plant d'Ambrosie à feuilles d'armoise dans une parcelle de maïs (fin juin). © Polleniz

- Propos de saison : l'Observatoire des ambroisies souffle ses 10 bougies
- Demandez le programme
- Les ambroisies : un problème de santé publique majeur
- Vigilance, l'arbre peut cacher la forêt
- Actualité pollinique
- Actualité réglementaire



POLLENIZ

9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

POLLENIZ est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
(Arrêté ministériel du 19 décembre 2019)

N°83 — juin 2021

Propos de saison

L'Observatoire des ambroisies souffle ses dix bougies

Dans le cadre de l'ouverture des journées de lutte contre les ambroisies, qui se tiendront du 15 au 30 juin 2021, et pour marquer le 10^e anniversaire de sa création, l'Observatoire des ambroisies organise un e-colloque national avec la participation d'une vingtaine d'intervenants et de spécialistes de haut vol pour tout savoir sur les ambroisies et parler, plus largement, de santé en lien avec l'environnement et les espèces (animales et végétales) à impact sur la santé humaine.

Le e-colloque se tiendra le **mardi 15 juin prochain de 9h30 à 16h30**. Il est ouvert à toutes et tous : pas besoin de login ou de mot de passe pour vous connecter à cette journée gratuite sur inscription. Des interventions en direct et enregistrées, des quizz et des réponses aux questions des participants rythmeront la journée animée par un journaliste.

Il sera possible d'intervenir par tchat pendant la visio-conférence.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire en [cliquant ICI](#).



Demandez le programme



Vous avez ci-contre le programme simplifié. Pour découvrir le programme complet et les structures qui interviendront lors de cet événement exceptionnel, [cliquez ICI](#).

Comme évoqué ci-dessus, cet e-colloque s'inscrit dans les journées de lutte contre les ambroisies. Le Flash sanitaire se fait le relais de ces journées.

Entre le 15 et le 30 juin, des manifestations autour de l'ambrosie sont organisées partout en France par diverses structures (mairies, référents ambroisies, CPIE, FREDON, conservatoires botaniques, parcs nationaux, etc.) et peuvent prendre différentes formes : réunions d'informations sur la plante (biologie, écologie, réglementation, lutte), expositions, échanges avec des acteurs de la lutte, arrachages collectifs, animations Cap'tain Allergo, formations de référents...

Ces événements ont pour but d'informer et sensibiliser le grand public, les élus, les gestionnaires de milieux ou d'autres professionnels aux problèmes sanitaires, environnementaux et agricoles que pose l'ambrosie ainsi que d'aider et d'encourager la mise en place des actions de lutte contre la propagation de cette plante.

Vous organisez, entre le 15 et le 30 juin, un événement autour de l'ambrosie, faites-le savoir en remplissant le formulaire en ligne [en cliquant ici](#).

[Voir la page officielle de l'évènement](#)

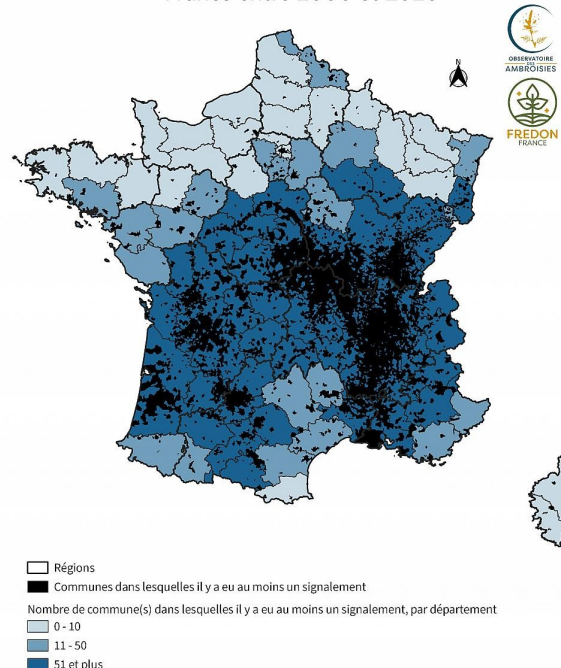
Les ambrosies : un problème de santé publique majeur

L'Ambrosie à feuilles d'armoise est présente en Europe depuis plusieurs dizaines d'années. En France, elle a été identifiée il y a un siècle maintenant !

Il a fallu attendre très longtemps avant que cette espèce végétale soit perçue comme une véritable menace pour la santé humaine. C'est chose faite depuis 2016 avec la [loi de modernisation](#) de notre système de santé (article 57). Mais, comme le montre la carte ci-jointe, dressant l'état de nos connaissances sur la répartition de cette ambrosie depuis les 20 dernières années, la situation n'est pas réjouissante. Deux tiers de notre pays sont fortement colonisés. Le dernier tiers, dont les Pays de la Loire, est encore relativement épargné. Pour combien de temps ? Si l'on repère bien sur la carte la dispersion de l'ambrosie par la Loire, nous ne mesurons pas encore les effets possibles du réchauffement climatique sur la progression de l'espèce.

Notre région reste peu touchée et, grâce au partenariat établi avec l'ARS Pays de la Loire dès 2009, le réseau de surveillance et de prévention mis en œuvre a permis de connaître la plupart des sites colonisés.

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2020

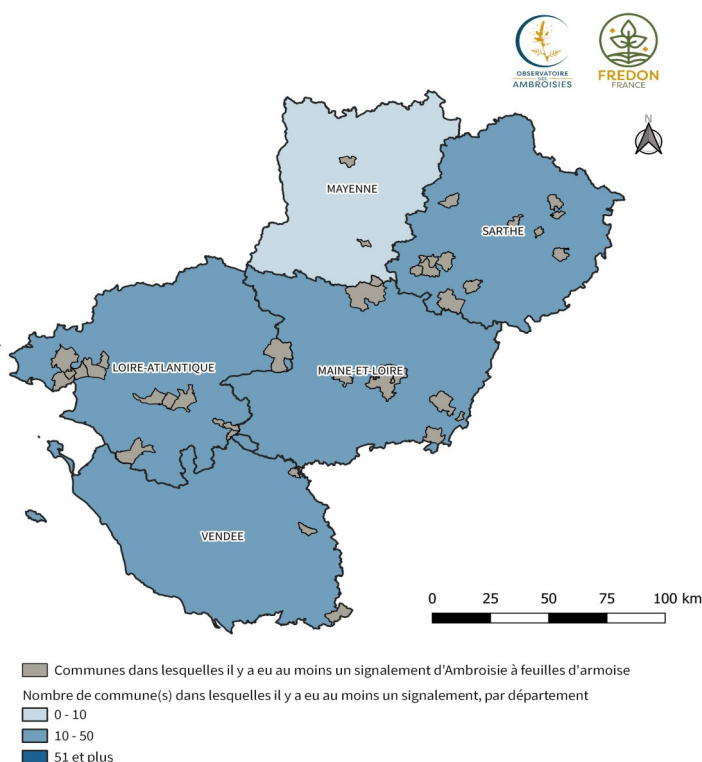


Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - avril 2020.

Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signallement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.
Sources des données : plateforme de signallement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Vigilance, l'arbre peut cacher la forêt

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Pays-de-la-Loire entre 2000 et 2020



Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - 2021.

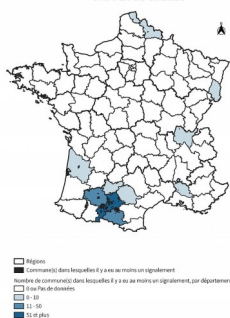
Sources des données : plateforme de signallement ambrosie Atlasanté (données validées 2015 à 2020), réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau des FREDON, réseau des CPIE.

La situation régionale n'est pas inquiétante dans la mesure où sont, et seront engagés, des plans de lutte sur les sites les plus problématiques.

D'autre part, la prévention par l'information, la formation, la surveillance et la remontée d'observations doit être poursuivie. Les nouveaux sites identifiés devront alors être gérés.

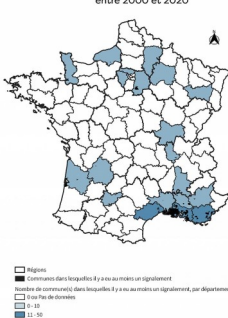
Dans ce contexte, il importe de prendre en compte les deux autres espèces d'ambrosie qui, comme le montre les cartes jointes (cliquez sur chacune d'elle), ne sont plus très loin de notre région.

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) en France entre 2000 et 2020



Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - avril 2020.
Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signallement d'Ambrosie trifide.
Sources des données : plateforme de signallement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.) en France entre 2000 et 2020



Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - avril 2020.
Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signallement d'Ambrosie à épis lisses.
Sources des données : plateforme de signallement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Les cartes proviennent toutes de la page dédiée sur le site internet ambrosie.info.

Actualité pollinique

La floraison des graminées bat son plein avant l'été. Chaque pollinarium de la région affiche une floraison quasi générale des espèces suivies. Le tableau suivant, à la date du 2 juin 2021, fait le point sur celles-ci :

Villes avec Pollinariums / Espèces végétales	Angers	Cholet	Laval	La Roche / Yon	Nantes	Saint-Nazaire
GRAMINÉES						
Dactyle	X	X	X	X	X	X
Fétuque		X		X		
Fléole		X				
Flouve		X	X	X	X	X
Fromental	X	X	X	X	X	X
Houlque	X	X	X	X	X	X
Ray-Grass	X	X	X	X	X	X
Vulpin	X	X	X	X	X	X
HERBACEES						
Plantain		X	X	X	X	X

Focus sur le Fromental

Information botanique

Cette Graminée (appelée aussi Ray-grass français ou Avoine élevée) est particulièrement commune sur les talus, bords de route et dans les prairies. Elle émet du pollen au printemps. En été, ses tiges sont sèches et blondes. S'il s'agit d'un début d'émission en fin d'été ou à l'automne, cela correspond à un regain de floraison.



Le Fromental en pleine épiaison.
© Rasbak/CC BY SA 3.0/Wikimedia

Information médicale

Pour les personnes allergiques aux Graminées, sur le plan pratique il convient d'éviter de sortir ou de faire du sport aux heures chaudes de la journée, de ne pas tondre soi-même la pelouse, de prendre des douches après chaque exposition prolongée et de penser à brosser son oreiller pour enlever les grains de pollen.

Pour s'abonner gratuitement aux bulletins d'alerte pollinique, cliquez [ICI](#).

Sources d'information du dossier

- <http://www.airpl.org/Pollens>
- <https://www.alertepollens.org/>
- Décret n° 2020-1573 du 11 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets
- La Lettre de l'observatoire des ambrosies, juin 2021, n°77 : 2 p.



Actualité réglementaire



Le brûlage à l'air libre des ambrosies est possible, sous certaines conditions

L'Observatoire des ambrosies, dans sa [dernière lettre](#), nous informe que, « depuis la parution du [décret du 11 décembre 2020](#), un détenteur de végétal peut obtenir une dérogation individuelle sous certaines conditions pour le brûlage des végétaux classés comme végétaux exotiques envahissants, nuisibles à la santé humaine, ou faisant l'objet d'une mesure ordonnée de destruction par l'État en raison d'une pathologie végétale. Il faut notamment qu'aucune solution alternative efficace d'élimination n'existe et garantir un niveau de sécurité environnementale sur le plan du risque de dispersion de vecteurs contaminants. »

« Le demandeur devra renseigner le formulaire [cerfa N°16145*01](#) en mentionnant entre autres ses coordonnées, les espèces concernées par le brûlage, leur volume approximatif, la zone concernée par l'arrachage et les détails des opérations de brûlage et l'adresser à la préfecture du département du lieu de réalisation de l'opération de brûlage. »

« L'autorisation est délivrée par l'autorité administrative compétente pour une période d'un an, et est renouvelable sur demande. »

Vos correspondants



POLLENIZ Siège social : 02 41 48 75 70

Contact : [Gérald Guédon](#)
polleniz@polleniz.fr

POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

Contact : [Vincent Brochard](#)
polleniz44@polleniz.fr

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40

Contact : [Fabien Angot](#)
polleniz53@polleniz.fr

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65

Contact : [Fabien Angot](#)
polleniz72@polleniz.fr

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

Contact : [Vanessa Pénisson](#)
polleniz85@polleniz.fr

Action réalisée dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS).

Rédacteur en chef : [Gérald Guédon](#)
Relecteurs : [Lysbie Cocheril](#), [Estelle Gombaud](#), [Marilou Mottet](#) (FREDON France), [Rodolphe Proucelle](#).

